

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET SIP : LE PORT AUTONOME DE COTONOU PROCÈDE À LA RESTITUTION DES TRAVAUX SUR LE PRÉVALIDATION DES PROCESSUS MÉTIERS PORTUAIRES FUTURS OPTIMISÉS ET DÉMATÉRIALISÉS



Cotonou, le mardi 04 octobre 2022

Dans le cadre des nouvelles réformes visant à rendre le Port de Cotonou plus compétitif, le gouvernement a annoncé lors du conseil des ministres du 22 septembre 2021, la mise en place d'un Système d'Information Portuaire (SIP) visant à la dématérialisation et à la centralisation des services et opérations portuaires.

Ce projet s'inscrit dans une vision portant sur l'évolution des ports du Bénin vers un écosystème numérique ouvert et efficace faisant partie d'un système commercial mondial intégré.

Qu'est-ce que le SIP ?

Le SIP ou Système d'Information Portuaire est la nouvelle plateforme d'accès pour l'ensemble des opérations ou systèmes d'information portuaires destinés à l'ensemble des acteurs concernés, à savoir les agents maritimes, la douane, les prestataires logistiques, les transitaires, les agences gouvernementales, les transporteurs, ainsi que les opérateurs de terminaux et d'entrepôts.

Ce nouveau dispositif permettra à terme un accès en ligne centralisé des informations, ainsi qu'un traitement optimisé, simplifié et entièrement dématérialisé, sans se déplacer pour les services et opérations suivantes :

- **Traitement des factures**
- **Gestion, tracking et placement des navires**
- **Gestion des entrées et sorties des camions**
- **Gestion et l'édition du bordereau électronique de suivi des cargaisons**

Ainsi, pour réussir sa mise en place, plusieurs axes de travail ont été définis à savoir :

- **L'harmonisation et la dématérialisation totale de tous les processus portuaires par une analyse et une optimisation des différentes applications de la communauté portuaire ;**
- **L'optimisation et l'amélioration des processus de gestion du Bordereau Electronique de suivi de cargaison (BESC) pour le port de Cotonou ;**
- **L'amélioration de la transparence au niveau de tous les processus et de toutes les données échangées au sein de la communauté portuaire ;**
- **La mise en place d'un portail d'accès centralisé permettant d'accéder aux services et systèmes informatiques de la communauté portuaire par l'authentification unique (SSO)**

Au regard de ce qui précède, il faut retenir que les processus métiers portuaires liés à l'importation des marchandises ont été entièrement élaborés dans une version améliorée et devront être pré-validés par les acteurs de la communauté portuaire.

Présentation de l'activité

Pour permettre une bonne compréhension desdits processus et harmoniser les points de vue de l'ensemble de la communauté portuaire et des parties prenantes du projet, **un atelier de prévalidation des processus métiers portuaires futurs optimisés et dématérialisés, s'est tenu** du 20 au 28 septembre 2022

C'est à cette issue qu'un atelier de restitution ce jour en présence du Ministre

Questions & Infos : sip@pac.bj

Contact Presse : communication@pac.bj | 69 48 66 66